



Instruction de Travail WIT VA N°1 – 2023

INFRABEL Right On Track S.A. Infrabel – 2 Place Marcel Broodthaers – 1060 Bruxelles

Certificat d'Opérateur TW (OTW) N° 0123
TCS supplémentaire C9 : Desserte et conduite des engins moteurs sur les voies temporairement fermées à la circulation normale

NOM :	PLUME	Rôle linguistique : FR
Prénom :	Gaston	
Date de naissance :	01/04/1969	
N° d'identification ⁽¹⁾ :		
Délivrée le	Date d'expiration	
20/02/2022	01/04/2025	

Le titulaire est tenu de justifier son identité à toute réquisition. La conduite sur l'infrastructure ferroviaire belge n'est autorisée que dans les conditions d'utilisation notifiées aux attestations complémentaires de connaissance de la zone de travail et de matériel. Le certificat n'est valable que s'il est accompagné des ses deux attestations complémentaires.

⁽¹⁾ Uniquement pour les agents du groupe SNCB

I-O – Real Time Operations

IO.14 – Operational Safety &

Certification

Direction Real Time Operations



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Type de document : WIT-instruction de travail

Sujet: **WIT VA Nr 1 – 2023**

Opérateur Travaux Werken

Guide Pratique pour l'obtention d'un certificat OTW

Dispositions pour le personnel autre que le personnel du gestionnaire de l'infrastructure ou autre que le personnel d'un contractant du gestionnaire de l'infrastructure

Domaine: L'instruction de travail décrit le certificat OTW ainsi que les différents formulaires nécessaires à la constitution du dossier PDF à introduire auprès d'Infrabel en vue de son obtention.

Rédigé par: Stéphane Michaux, Manager I-O.14
Ellen Courtois, Teamlead I-O.142
Patrice Lion, Quality Controller Certification, I-O.142

Versions		
Numéro	Date	Description
1.0	12/04/2013	Version 1.0
1.1	15/05/2013	Changement de lay-out – ISO 9001
2.0	08/02/2019	Adaptation suite au changement de la réglementation
3.0.	30/01/2023	Adaptations suite à la modification du cadre juridique (voir AR Personnel de Sécurité 2020 du 09_08_2020) et des exigences liées à la protection des données personnelles (voir Législation RGPD) + adaptation à l'index du tarif pour le certificat OTW

	Responsable:	Approuvé par:
Nom:	S. Michaux	P. BOYDENS
Fonction:	Manager I-O.14	Head of I-O.1
Date:		
Signature:		





Instructions de lecture

Dans la mesure du possible, le document est structuré de telle sorte que :

- la page de gauche comprend le texte ;
- la page de droite reprend des illustrations et photos en appui du texte qui figure à la page de gauche.



Instructions d'impression

Pour une lecture optimale, cette instruction doit être imprimée en double face, et reliée en agrafes doubles placées à gauche de manière à former une sorte de livret.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Table des matières

Partie A	Généralités sur le certificat Opérateur Travaux Werken	5
I.	Contexte	6
II.	Présentation du certificat OTW	7
	II.1 Certificat OTW	7
	II.2 Caractéristiques du certificat OTW	7
	II.3 Catégories de conduite du certificat	9
	II.4 Connaissances linguistiques	11
	II.5 Entité habilitée à délivrer les certificats OTW	11
III.	Connaissances professionnelles relatives au certificat OTW	13
	III.1 Attestation de connaissances professionnelles spécifiques à la compétence d'Opérateur TW	13
	III.2 Formation fondamentale - Durée	13
	III.3 Formation permanente - Durée	13
	III.4 Centres de formation habilités à dispenser les formations fondamentale et permanente	15
IV.	Attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW	19
	IV.1 Généralités	19
	IV.2 Demande d'examen psychologique	19
	IV.3 Périodicité	19
	IV.4 Organisme agréé pour les examens psychologiques spécifiques à la compétence d'Opérateur TW	20
V.	Attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW	20
	V.1 Généralités	20
	V.2 Demande d'examen médical	20
	V.3 Périodicité	21
	V.3.1. Dispositions légales	21
	V.3.2. Périodicité dans le cadre de la certification	21
	V.4 Organisme agréé pour les examens médicaux spécifiques à la compétence d'Opérateur TW	22





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Partie B Introduction d'un dossier PDF en vue de l'obtention d'un certificat OTW... 23

I.	Instructions de travail	23
I.1	Boîte fonctionnelle	23
I.2	Dossier PDF.....	25
I.2.1	Introduction.....	25
I.2.2	Constitution du dossier PDF.....	27
I.3	Réception d'un certificat OTW	39
I.3.1	Généralités	39
I.3.2.	Procédure lorsque le certificat OTW ne peut pas être délivré.....	39
I.3.3	Particularité – Remplacement d'un certificat OTW dans le cadre d'une recertification ou d'une formation complémentaire	40
II.	Interruption dans l'exercice de la fonction Opérateur TW	40
III.	Facturation de la délivrance d'un certificat OTW	40

Partie A Généralités sur le certificat Opérateur Travaux Werken





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

I. Contexte

L'Opérateur Travaux Werken effectue des tâches critiques de sécurité impliquant la desserte et conduite des engins moteur sur les voies temporairement fermées à la circulation normale. Il s'agit d'une compétence (supplémentaire) propre aux activités du gestionnaire d'infrastructure, qui est accessible pour le personnel d'Infrabel ou pour les contractants qui ne sont pas en possession d'une licence européenne de conducteur de train (ex. entrepreneurs).

Les voies temporairement fermées à la circulation normale, comprennent :

- les lignes et voies non exploitées
- **les raccordements de travaux**
- les mises hors service temporaires de voies
- les voies sur lesquelles les procédures S431 et S432 sont d'application
- **les nouvelles voies en construction**

Le certificat OTW est délivré par Infrabel.

Remarque

L'objet de la présente n'est pas d'expliquer le nouveau cadre réglementaire qui régit la compétence propre à Infrabel.

Pour ce faire, la réglementation Infrabel est le cadre de référence :

REGLEMENT GENERAL D'EXPLOITATION D'INFRABEL
LIVRE 3 – DISPOSITIONS POUR LE PERSONNEL DE SECURITE
FASCICULE 310 - EXIGENCE APPLICABLES AU PERSONNEL D'INFRABEL ET DE CONTRACTANTS
POSSEDANT LA COMPETENCE OTW (CHAPITRE 4).

La Direction Infrabel Customer & Business Excellence (I-CBE) est l'entité gérante du RGE 310.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

II. Présentation du certificat OTW

II.1 Certificat OTW

Le certificat OTW atteste que le titulaire dispose :

- d'une attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW ;
- d'une attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW ;
- d'une attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW.

II.2 Caractéristiques du certificat OTW

Le certificat OTW est conforme au modèle ci-contre.

Le certificat OTW :

- est délivré par Infrabel dans la langue qui a été utilisée pour rédiger l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW ;
- est nominatif et appartient à son titulaire ;
- est valable pour une durée de trois ans :
 - soit à dater du jour de l'évaluation des connaissances professionnelles spécifiques de l'Opérateur TW à l'issue d'une formation fondamentale ;
 - soit à dater du jour d'expiration du certificat à renouveler à l'issue d'une recertification.

La date d'expiration du certificat figure au recto de celui-ci.

Le certificat Opérateur TW est conforme au modèle ci-contre.



Exemple de certificat d'Opérateur TW (OTW)

- Recto

INFRABEL Right On Track S.A. Infrabel – 2 Place Marcel Broodthaers – 1060 Bruxelles

Certificat d'Opérateur TW (OTW) N° 0123
TCS supplémentaire C9 : Desserte et conduite des engins moteurs sur les voies temporairement fermées à la circulation normale



NOM : **PLUME** Rôle linguistique : FR
Prénom : **Gaston**
Date de naissance : 01/04/1969
N° d'identification ⁽¹⁾ :


Délivrée le **20/02/2022** Date d'expiration **01/04/2025**

Le titulaire est tenu de justifier son identité à toute réquisition. La conduite sur l'infrastructure ferroviaire belge n'est autorisée que dans les conditions d'utilisation notifiées aux attestations complémentaires de connaissance de la zone de travail et de matériel. Le certificat n'est valable que s'il est accompagné des ses deux attestations complémentaires.

⁽¹⁾ Uniquement pour les agents du groupe SNCB

- Verso

Type	Catégorie	Sceau
RR	Conduite et desserte d'engins Rail-Route ou assimilés : véhicules de travaux autonomes (auto-) dérailables non équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires (à l'exception d'un seul wagonnet)	
TT	Conduite et desserte de Trains de Travaux ou assimilés : engins de traction et/ou véhicules de travaux autonomes non-dérailables et/ou véhicules de travaux autonomes (auto-)dérailables équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires, accouplés ou non à d'autres véhicules ferroviaires	

Code	Langue(s) supplémentaire(s)	Sceau
F	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue française	
N	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue néerlandaise	



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

II.3 Catégories de conduite du certificat

Comme indiqué au verso du certificat OTW, il y a 2 catégories de conduite :

1^{er} catégorie de conduite

La catégorie "engin Rail-Route ou assimilés" (RR)

L'Opérateur TW – engin Rail Route (OTW-RR) peut conduire et desservir :

- des véhicules de travaux autonomes (auto-) déraillables ;
- qui ne sont pas équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires (à l'exception d'un seul wagonnet sur lorries).

Il s'agit des véhicules de travaux reconnus homologués pour pouvoir circuler hors sillons de manière autonome dont le numéro de "l'autorisation Infrabel" se termine par la lettre K ou S.

2^{ème} catégorie de conduite

La catégorie "Train de Travaux ou assimilés" (TT)

L'Opérateur TW – Train de Travaux (OTW-TT) peut conduire et desservir :

- du matériel de traction de type locomotive ;
- des véhicules de travaux autonomes non-déraillables ;
- des véhicules de travaux autonomes auto-déraillables équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires ;

accouplés ou non à d'autres véhicules ferroviaires.

Il s'agit ici des véhicules de travaux :

- soit homologués pour circuler de manière autonome en sillons ;
- soit homologués pour circuler de manière autonome hors sillons dont le numéro de « l'autorisation Infrabel » se termine par la lettre D ou J.

La catégorie est déterminée de façon univoque par le sceau qui figure en regard de la catégorie concernée.


Exemple : voir ci-contre.






Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--



Exemple – La catégorie "engin Rail-Route ou assimilés" (RR)

Type	Catégorie	Sceau
RR	Conduite et desserte d'engins Rail-Route ou assimilés: véhicules de travaux autonomes (auto-) déraillables non équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires (à l'exception d'un seul wagonnet)	
TT	Conduite et desserte de Trains de Travaux ou assimilés: engins de traction et/ou véhicules de travaux autonomes non-déraillables et/ou véhicules de travaux autonomes (auto-)déraillables équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires, accouplés ou non à d'autres véhicules ferroviaires	

Exemple – La catégorie "Train de Travaux ou assimilés" (TT)

Type	Catégorie	Sceau
RR	Conduite et desserte d'engins Rail-Route ou assimilés: véhicules de travaux autonomes (auto-) déraillables non équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires (à l'exception d'un seul wagonnet)	
TT	Conduite et desserte de Trains de Travaux ou assimilés: engins de traction et/ou véhicules de travaux autonomes non-déraillables et/ou véhicules de travaux autonomes (auto-)déraillables équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires, accouplés ou non à d'autres véhicules ferroviaires	

Exemple – Opérateur TW certifiés pour les deux catégories de conduite

Type	Catégorie	Sceau
RR	Conduite et desserte d'engins Rail-Route ou assimilés: véhicules de travaux autonomes (auto-) déraillables non équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires (à l'exception d'un seul wagonnet)	
TT	Conduite et desserte de Trains de Travaux ou assimilés: engins de traction et/ou véhicules de travaux autonomes non-déraillables et/ou véhicules de travaux autonomes (auto-)déraillables équipés pour manœuvrer d'autres véhicules ferroviaires, accouplés ou non à d'autres véhicules ferroviaires	





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

II.4 Connaissances linguistiques

Le rôle linguistique, indiqué sur le certificat OTW (néerlandais ou français), correspond à la langue dans laquelle le 1^{er} examen est passé au centre de formation, également appelée langue préférée. Le rôle linguistique ou la langue préférée de l'opérateur TW n'est pas nécessairement la langue maternelle de l'opérateur TW.

La langue maternelle est la langue d'origine qu'une personne apprend de ses parents et qui est acquise pendant l'enfance, sans enseignement formel de la langue.

Un opérateur TW dont la langue maternelle n'est ni le français ni le néerlandais recevra comme rôle linguistique sur son certificat OTW la langue préférée qu'il choisit pour passer la première évaluation au centre de formation reconnu par Infrabel dans le cadre de la Formation Fondamentale Obligatoire. Cette langue préférée ne peut être que le français ou le néerlandais.

Un exemple concret :

Le candidat opérateur TW a l'allemand comme langue maternelle et choisit le néerlandais comme langue préférée lors du 1^{er} examen/première évaluation au centre de formation, alors sur le certificat OTW le néerlandais sera repris comme rôle linguistique de l'OTW concerné.

Lors de la recertification (renouvellement/prolongation du certificat OTW après 3 ans), l'opérateur TW concerné n'est **pas** tenu de **passer un examen de langue** pour prouver qu'il maintient sa connaissance de la **langue préférée**, indiquée comme rôle linguistique au recto de son certificat OTW.

La connaissance linguistique supplémentaire d'Opérateur TW est mentionnée au verso du certificat OTW (voir RGE 310 – connaissances linguistiques). La preuve du maintien de ces connaissances linguistiques supplémentaires **nécessite un examen de langue** à chaque recertification (renouvellement/prolongation du certificat après 3 ans).

Exemple : voir ci-contre

II.5 Entité habilitée à délivrer les certificats OTW

Le bureau I-O.142 de la direction Real Time Operations, est l'entité habilitée à délivrer les attestations OTW.

INFRABEL S.A. de droit public
Directie Real Time Operations – I-O.1
Dienst I-O.14 Operational Safety & Certification
10-04 I-O.142 Certification
85, rue de France
1060 Bruxelles

Adresse e-mail : otw@infrabel.be



Exemple - Travailleur unilingue francophone

Recto

Rôle linguistique : FR

Verso


Code	Langue(s) supplémentaire(s)	Sceau
F	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue française	
N	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue néerlandaise	

Exemple - Travailleur avec rôle linguistique le français qui a satisfait à un examen linguistique supplémentaire en néerlandais

Recto

Rôle linguistique : FR

Verso


Code	Langue(s) supplémentaire(s)	Sceau
F	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue française	
N	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue néerlandaise	

Exemple - Travailleur de langue maternelle allemande qui a choisi comme rôle linguistique le français et qui a satisfait à un examen linguistique supplémentaire en néerlandais

Recto

Rôle linguistique : FR

Verso

Code	Langue(s) supplémentaire(s)	Sceau
F	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue française	
N	Opérateur TW possédant les connaissances linguistiques suffisantes en langue néerlandaise	





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

III. Connaissances professionnelles relatives au certificat OTW

III.1 Attestation de connaissances professionnelles spécifiques à la compétence d'Opérateur TW

Le certificat OTW atteste, entre autres, que le titulaire dispose d'une attestation de connaissances professionnelles spécifiques à la compétence d'Opérateur TW.

Le centre de formation délivre l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques (ACPS) à la compétence d'Opérateur TW au nom du lauréat de l'examen qui clôture la formation fondamentale ou permanente qui vise à l'acquisition ou au maintien des connaissances professionnelles spécifiques aux compétences d'Opérateur TW.

Cette attestation indique la catégorie de conduite (voir exemple ci-contre) et les connaissances linguistiques du lauréat (voir exemple ci-contre).

Attention :

L'Attestation de Connaissance Professionnelle Spécifique (ACPS) a une **validité limitée** et **ne peut pas dater de plus de 6 mois** au moment de l'introduction du dossier auprès du bureau de certification.

III.2 Formation fondamentale - Durée

1^{ère} catégorie de conduite

La catégorie "engin Rail-Route ou assimilés" (RR)

La durée de la formation fondamentale est de 5 journées.

L'examen est organisé lors de la 5^{ème} journée.

2^{ème} catégorie de conduite

La catégorie "Train de Travaux ou assimilés" (TT)

La durée de la formation fondamentale est de 8 journées.

L'examen est organisé lors de la 8^{ème} journée.

III.3 Formation permanente - Durée

La formation permanente est organisée sur base d'un cycle de trois ans, chaque année comprenant au minimum une journée de formation. L'objectif est de réviser les unités de formation reprises au plan de formation ainsi que les mises à jour éventuelles.

1^{ère} catégorie de conduite

La catégorie "engin Rail-Route ou assimilés" (RR)

Une journée au moins est donnée chaque année du cycle de trois ans.

L'examen est organisé au terme de la 3^{ème} année, et si cela est possible, de préférence lors de la dernière journée de la formation permanente.



2^{ème} catégorie de conduite

La catégorie "Train de Travaux ou assimilés" (TT)

Deux journées au moins sont données chaque année du cycle de trois ans.

L'examen est organisé au terme de la 3^{ème} année, et si cela est possible, de préférence lors de la dernière journée de la formation permanente.

Exemple - Attestation de connaissances professionnelles spécifiques Opérateur TW

		Attestation de connaissances professionnelles spécifiques	
		Opérateur TW	
DÉLIVRÉE À L'ISSUE D'UNE FORMATION			
FONDAMENTALE <input type="checkbox"/>	PERMANENTE <input type="checkbox"/>	COMPLÉMENTAIRE <input type="checkbox"/>	SUITE AU RETRAIT DU CERTIFICAT <input type="checkbox"/>
CATÉGORIE DE CONDUITE		COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (AUTRES QUE LA LANGUE MATERNELLE)	
ENGIN RAIL-ROUTE <input type="checkbox"/> TRAIN DE TRAVAUX <input type="checkbox"/>		FRANÇAIS <input type="checkbox"/> NÉERLANDAIS <input type="checkbox"/>	
NOM et prénom du candidat :			
Adresse :			
Lieu et date de naissance :			
Numéro de carte d'identité ⁽¹⁾ :			
Le (la) soussigné(e) confirme que le candidat susmentionné a réussi en date du .../.../..... l'examen de connaissances professionnelles spécifiques à la fonction de sécurité propre à Infrabel d'Opérateur TW portant sur les connaissances cochées ci-dessus.			
Membres du jury :		L'examineur, président du jury :	
Noms et prénoms :		Nom et prénom :	
1.		Date et signature :	
2.			
3.			
DOCUMENT DESTINÉ À LA CERTIFICATION À CONSERVER SOIGNEUSEMENT			

(1) Ou du passeport si le demandeur ne possède pas de carte d'identité belge.



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

III.4 Centres de formation habilités à dispenser les formations fondamentale et permanente

Attention, le présent paragraphe vise exclusivement les formations fondamentale et permanente qui ont pour objet l'acquisition ou le maintien des connaissances professionnelles spécifiques à la compétence Opérateur TW (en vue de l'obtention ou du renouvellement du certificat OTW).

Infrabel agréé les centres de formation habilités à dispenser les formations fondamentale et permanente, en ce y compris les examens.

La liste des centres agréés est consultable à l'adresse :

<https://infrabel.be/fr/fournisseurs-entrepreneurs#otw>

* * *

Points d'attention :

La Formation Permanente Obligatoire (FPO) est organisée sur base d'un cycle de 3 ans, chaque année comprenant au minimum une journée de formation. L'objectif est de réviser, sur une période de 3 ans, toutes les unités de formation reprises au plan de formation et mettre l'accent sur les adaptations effectives. Le contenu de la formation théorique est développé chaque année par I-O.14 en concertation avec le centre de formation de la SNCB.

Le programme type de cette formation permanente comprend :

- un module « REX – Return of EXperience » reprenant un passage en revue des incidents, accidents survenus au cours de la période écoulée, ainsi que des anomalies ou non-conformités lors de visites, inspections réalisées sur le terrain ;
- un module "Update Reglementation" reprenant les modifications apportées dans la réglementation (RGE, WIT) en vigueur ;
- les modules liés à la révision périodique du trajet certificatif concerné (résumé de la formation fondamentale). Les connaissances professionnelles liées au rôle de sécurité "OTW" sont divisées en 3 programmes (A,B,C) et sont entièrement parcourues au terme du cycle triennal de la Formation Permanente Obligatoire (FPO).

Le contenu de la formation permanente varie chaque année. La participation à chaque session de FPO annuelle est de ce fait exigée pour le renouvellement du certificat OTW et relève de la responsabilité de l'employeur (participation aux programmes de révision des connaissances professionnelles A, B et C). L'ordre de participation aux programmes de la FPO dépend de l'année de la certification initiale du personnel (A-B-C/B-C-A/C-A-B).

La FPO est dispensée par le centre de formation lors de plusieurs sessions organisées au cours de l'année civile x concernée, ainsi qu'au cours du 1^{er} trimestre de l'année suivante de sorte que le module de l'année x peut encore être suivi/rattrapé **jusqu'à et y compris le 31 mars de l'année x+1** (uniquement pour le personnel n'ayant pu assister aux sessions précédentes suite à des circonstances exceptionnelles). Après cette date, il n'est cependant plus possible de suivre une FPO de l'année précédente, sauf autorisation expresse du bureau de certification, en concertation avec le centre de formation.

Si une FPO/module de formation d'une certaine année n'a pas pu être suivie dans cette même année mais en année x+1 et ce au plus tard le 31 mars, une **note justificative** doit toujours être jointe à la demande précisant le motif du suivi tardif de la formation.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Le cycle de FPO est toujours clôturé par une épreuve de recertification. La réussite de cette épreuve est un prérequis à la recertification d'une personne en qualité d'Opérateur TW.

Cycle de FPO pour OTW 2020 / 2025

FPO	Contenu de la FPO		Période organisation normale	Période de rattrapage
Année 2020	REX 2019	Révision connaissances professionnelles Programme A	01.01 → 31.12.2020	01.01 → 31.03.2021
Année 2021	REX 2020	Révision connaissances professionnelles Programme B	01.01 → 31.12.2021	01.01 → 31.03.2022
Année 2022	REX 2021	Révision connaissances professionnelles Programme C	01.01 → 31.12.2022	01.01 → 31.03.2023
Année 2023	REX 2022	Révision connaissances professionnelles Programme A	01.01 → 31.12.2023	01.01 → 31.03.2024
Année 2024	REX 2023	Révision connaissances professionnelles Programme B	01.01 → 31.12.2024	01.01 → 31.03.2025
Année 2025	REX 2024	Révision connaissances professionnelles Programme C	01.01 → 31.12.2025	01.01 → 31.03.2026

Attention

Avant d'être admis à l'épreuve de recertification, l'agent doit être en possession des feuilles de présence rédigées à l'occasion de la FPO annuelle pendant un cycle de 3 ans préalable à la recertification vu le caractère obligatoire de la formation permanente.

La FPO participant au système de gestion dynamique des risques pour la compétence "Opérateur Travaux Werken", les dispositions en matière de participation à la formation permanente doivent être strictement respectées.

A. Participation à l'épreuve de recertification après une formation de type FPO

1er cas – Participation de l'Opérateur TW au cycle complet de la FPO aux années prévues

Si un Opérateur TW dispose d'une preuve de participation au programme annuel du **cycle triennal de la FPO** qui précède la recertification comme Opérateur TW, et si l'Opérateur TW a participé à ces programmes annuels pendant l'année prévue, il est admis à participer à la recertification d'Opérateur TW.

- Des opérateurs TW avec un certificat qui débute dans le courant du 2ème semestre d'une certaine année (ou avec une Attestation de Connaissance Professionnelle Spécifique émise dans le 2ème semestre) suivront la procédure normale par rapport au suivi du cycle de formation permanente avec comme principe : **la 1ère FPO/ le 1er module (appelé A, B ou C) se déroule**





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

dans l'année qui suit l'année au cours de laquelle l'évaluation a eu lieu auprès du centre de formation.

- Pour les opérateurs TW avec un certificat qui débute dans le courant du 1^{er} semestre d'une certaine année (ou avec une ACPS après FFO émise le 1^{er} semestre) il y a 2 possibilités :
 1. soit ils suivront la 1^{ère} FPO/ le 1^{er} module (nommé A, B ou C) dans l'année qui suit l'évaluation (idem que pour les opérateurs TW avec un certificat qui débute dans le courant du 2^{ème} semestre de l'année ou avec une ACPS après FFO émise dans le 2^{ème} semestre)
 2. soit la nouvelle procédure décrite dans la Note "Précisions sur le cycle triennal de Formation Permanente pour OTW" est utilisée et peut être consultée via le lien suivant : <https://infrabel.be/sites/default/files/wysiwyg-files/2022.07.22%20Pr%C3%A9cisions%20sur%20le%20cycle%20triennal%20de%20Formation%20Permanente%20pour%20OTW.pdf>

La 1^{ère} FPO/ le 1^{er} module (nommé A, B ou C) peut dans exceptionnellement être suivi la même année que l'année de l'évaluation auprès du centre de formation à condition qu'il y ait un minimum de 6 mois entre l'évaluation et la 1^{ère} formation permanente.

L'ordre des modules eux-mêmes n'est pas important. Ce qui compte, c'est que 3 modules de formation différents ont été suivis, nommés A-B et C, couvrant 3 années différentes.

2^{ème} cas – L'agent n'a pas participé à une FPO annuelle au cours de l'année prévue

Il est souligné ici l'importance que les Opérateurs TW reçoivent la formation permanente conformément au programme prévu annuellement fourni par le centre de formation reconnu.

En effet, en cas de contrôle de l'autorité et/ ou accident, le fait ou non d'avoir suivi la FPO conformément aux dispositions en la matière peut modifier les conclusions quant au maintien ou non des aptitudes professionnelles relatives au certificat OTW.

Une demande de renouvellement d'un certificat OTW comprenant une liste de présence mentionnant une date d'une participation à la FPO reportée lors d'un programme de formation doit être accompagnée d'une **note justificative**.

Les éléments communiqués seront examinés. Lorsqu'il apparaît que, pour la demande, des éléments pertinents manquent pour justifier la participation reportée à la formation permanente, un mail sera envoyé avec la communication qu'aucune suite favorable ne sera donnée à cette demande.

L'Opérateur TW peut être éligible pour la participation à l'épreuve de recertification uniquement et seulement lorsqu'il a participé à la partie manquante ou reportée de la formation permanente.

3^{ème} cas – pas de participation complète à un cycle de FPO

Si, lors de la demande de recertification pour OTW, il apparaît que l'agent n'a pas participé à un ou plusieurs programmes annuels du cycle triennal de la FPO, et que par conséquent les dispositions relatives à la FPO n'ont pas été appliquées et respectées, il devra être **inscrit pour participer à une nouvelle Formation Fondamentale Obligatoire** (Soit 5 jours pour l'obtention d'une attestation de connaissance spécifique pour la catégorie de conduite RR, soit ces 5 jours couplés à 3 jours de Formation Complémentaire Obligatoire pour l'obtention de l'attestation de connaissance spécifique pour la catégorie de conduite RR et TT).

Dans ce cas, lors de la demande pour l'obtention d'un nouveau certificat OTW, il y a lieu également de fournir, en plus de l'attestation médicale, une nouvelle attestation psychologique.



B. Expiration du certificat OTW

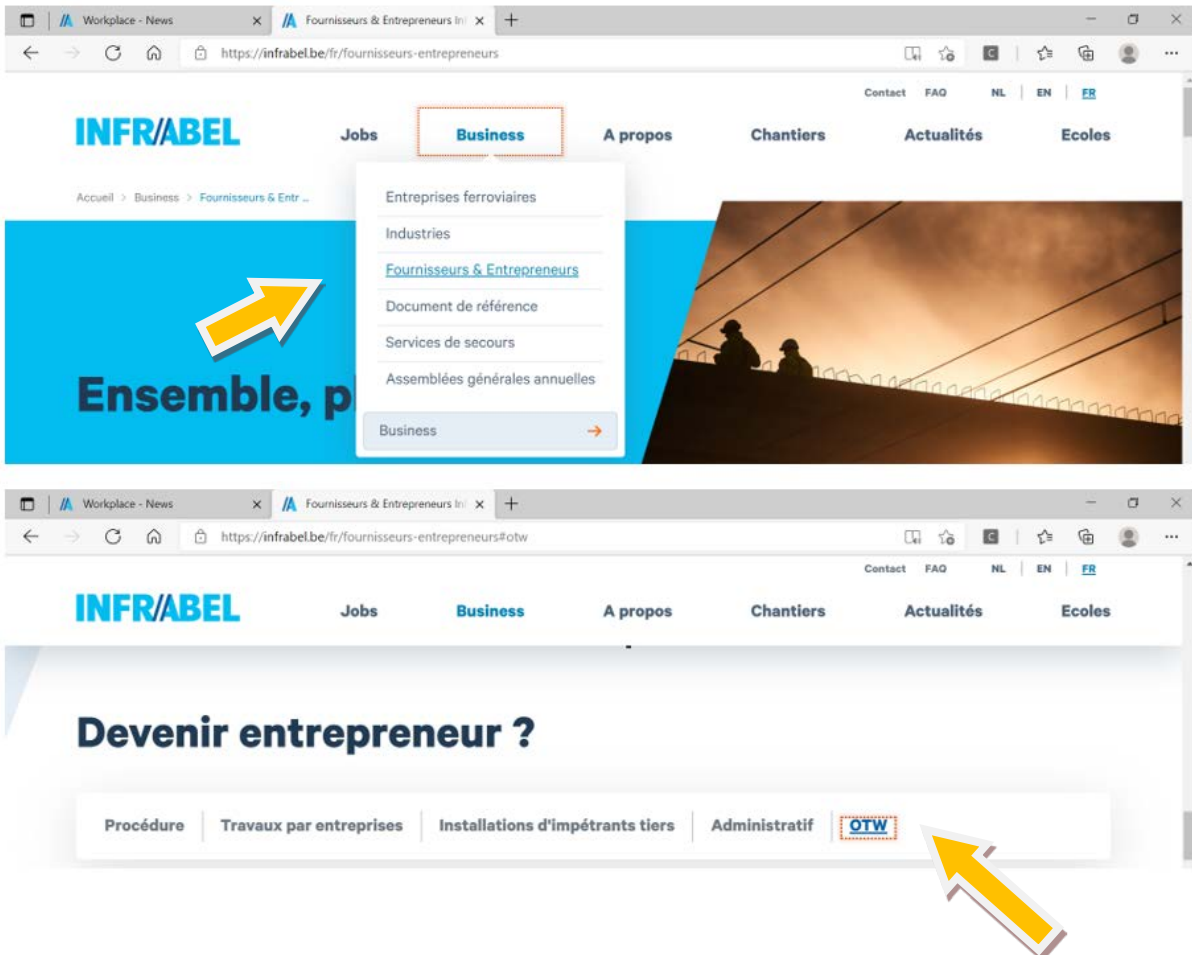
Si, à la date d'introduction du dossier PDF pour l'obtention d'un certificat OTW, la date de validité du certificat OTW est dépassée de 12 mois ou plus, le renouvellement du certificat impose le suivi d'une Formation Fondamentale Obligatoire ainsi que de nouvelles attestations médicales et psychologiques.

C. Interdiction d'exercer la compétence: "Opérateur TW"

Nous attirons également votre attention sur le fait suivant : entre la date d'expiration de l'ancien certificat OTW et la date de délivrance du nouveau certificat OTW, un agent ne peut pas, suivant les dispositions légales, exercer la compétence "Opérateur TW". En effet, dans ce cas, il y aurait infraction avec les dispositions légales.

* * *

Partie du site Infrabel où se trouve la liste des centres agréés :



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

IV. Attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW

IV.1 Généralités

Un examen psychologique est toujours requis dans le cadre d'une demande de certificat OTW équivalent à une 1^{ère} certification ou en cas d'erreur contre la sécurité du 3^{ème} degré.

Le certificat OTW atteste, entre autres, que le titulaire dispose d'une attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW (*).

L'organisme agréé par Infrabel délivre l'attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW après que le travailleur ait satisfait aux critères de l'examen psychologique.

(*) L'attestation psychologique de conducteur de train – certificat de base est également acceptée comme attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW.

L'organisme agréé par NSA Rail Belgium délivre l'attestation psychologique après que le travailleur a satisfait aux critères de l'examen psychologique.

Sur ce certificat psychologique, il doit être indiqué par le médecin que le demandeur est apte ou non à la catégorie "personnel exerçant d'autres tâches critiques de sécurité" comme dans l'exemple ci-dessous :

<input type="checkbox"/>	conducteur de train	<input type="checkbox"/>	apte	<input type="checkbox"/>	inapte
<input type="checkbox"/>	accompagnateur de train de voyageurs	<input type="checkbox"/>	apte	<input type="checkbox"/>	inapte
<input checked="" type="checkbox"/>	personnel exerçant d'autres tâches critiques de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	apte	<input type="checkbox"/>	inapte

IV.2 Demande d'examen psychologique

Remarque : La demande d'examen psychologique doit être introduite directement auprès de l'organisme agréé.

La demande relative à un examen psychologique doit préciser le cadre dans lequel la demande est introduite.

IV.3 Périodicité

Le cadre réglementaire (voir Partie A, chapitre I) ne définit pas de critère de périodicité.

Une fois qu'un certificat psychologique a été délivré à l'Opérateur TW, ce certificat reste **valable indéfiniment**, sauf s'il a commis une faute contre la sécurité du 3^{ème} degré. Dans ce cas, un nouveau certificat psychologique devra être obtenu.

Néanmoins, le cadre réglementaire précise que, outre l'examen médical périodique, un examen médical et/ou une évaluation psychologique spécifique supplémentaire doivent être effectués lorsqu'il y a raisonnablement un doute quant à l'aptitude physique ou psychologique d'un membre du personnel ou qu'il y a raisonnablement des soupçons quant à l'usage de drogues ou à l'abus d'alcool. Ceci serait notamment le cas après un incident ou un accident dû à une erreur humaine du travailleur concerné.



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Attention :

La date de visite mentionnée sur l'attestation psychologique **ne peut pas remonter à plus d'un an** au moment de l'introduction du dossier dans la boîte fonctionnelle.

IV.4 Organisme agréé pour les examens psychologiques spécifiques à la compétence d'Opérateur TW

Infrabel agréée les centres habilités à effectuer les examens psychologiques de la compétence Opérateur TW.

La liste des centres agréés est consultable à l'adresse :

<https://infrabel.be/fr/fournisseurs-entrepreneurs#otw>

V. Attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW

V.1 Généralités

Le certificat OTW atteste que le titulaire dispose d'une attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW (*).

L'organisme agréé par Infrabel délivre l'attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW après que le travailleur ait satisfait aux critères de l'examen médical.

(*) L'attestation médicale de conducteur de train – certificat de base est également acceptée comme attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW.

L'organisme agréé par NSA Rail Belgium délivre l'attestation médicale de conducteur de train – certificat de base après que le travailleur ait satisfait aux critères de l'examen médical.

Sur ce certificat médical, il doit être indiqué par le médecin que le demandeur est apte ou non à la catégorie "personnel exerçant d'autres tâches critiques de sécurité" comme dans l'exemple ci-dessous :

<input type="checkbox"/> conducteur de train	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte
<input type="checkbox"/> accompagnateur de train de voyageurs	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte
<input checked="" type="checkbox"/> personnel exerçant d'autres tâches critiques de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte

V.2 Demande d'examen médical

Remarque : La demande d'examen médical doit être introduite directement auprès de l'organisme agréé.

La demande relative à un examen médical doit préciser le cadre dans lequel la demande est introduite.

Les cadres principales sont :





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

1 ^{er} type	Evaluation de santé périodique (l'agent est déjà certifié).
2 ^{ème} type	Examen à la demande de l'employeur (lorsqu'il y a présomption de risque de sécurité augmenté)
3 ^{ème} type	Evaluation de santé préalable à l'embauche (1 ^{ère} certification)
4 ^{ème} type	Révision après maladie (dans les 10 jours ouvrables suivant une absence de plus de 4 semaines liée à une maladie)
5 ^{ème} type	Révision après accident (dans les 10 jours ouvrables suivant une absence de plus de 4 semaines liée à un accident de travail).
6 ^{ème} type	Consultation spontanée (à la demande du travailleur)
7 ^{ème} type	Après un incident / faute contre la sécurité du 3 ^{ème} degré

V.3 Périodicité

V.3.1. Dispositions légales

Le nouveau cadre réglementaire (voir l'Arrêté Royal du 08/09/2020 fixant les exigences applicables au personnel de sécurité et au personnel des entités en charge de la maintenance) définit les critères de périodicité suivants :

- Tous les cinq ans pour le personnel jusqu'à 40 ans ;
- Tous les trois ans pour le personnel dont l'âge se situe entre 41 et 62 ans ;
- Chaque année pour le personnel de plus de 62 ans.

Le médecin du travail doit augmenter la périodicité des examens si l'état de santé du membre du personnel concerné l'exige.

Le cadre réglementaire précise également que :

- Outre l'examen médical périodique, un examen médical et/ou une évaluation psychologique spécifique supplémentaire doivent être effectués lorsqu'il y a raisonnablement un doute quant à l'aptitude physique ou psychologique d'un membre du personnel ou qu'il y a raisonnablement des soupçons quant à l'usage de drogues ou à l'abus d'alcool. Ceci serait notamment le cas après un incident ou un accident dû à une erreur humaine du travailleur concerné.
- L'employeur doit demander un examen médical après toute absence pour **maladie d'une durée supérieure à 30 jours**. Dans des cas appropriés, cet examen peut se limiter à une évaluation par le médecin du travail, sur la base des informations disponibles indiquant que l'aptitude au travail du travailleur n'a pas été affectée.

V.3.2. Périodicité dans le cadre de la certification

Pour la certification, d'autres périodicités s'appliquent en ce qui concerne l'attestation médicale. L'âge de l'opérateur TW concerné n'est pas pris en compte au moment de la demande.

Dans le cas d'une 1^{ère} certification ou renouvellement après une erreur de sécurité du 3^{ème} degré ainsi que dans le cas d'une recertification/renouvellement du certificat OTW après 3 ans, le



certificat médical **ne peut pas pas remonter à plus d'un an** au moment de l'introduction auprès du bureau de certification.

Remarque : quand l'opérateur TW a atteint l'âge de 62 ans, il est obligé de se soumettre annuellement à l'examen médical pour pouvoir maintenir son rôle de sécurité d'OTW. Ladite attestation doit être conservée dans le dossier personnel de l'OTW concerné et peut être exigée par le bureau de certification lors d'un contrôle éventuel. Au cas où l'OTW ne semble pas être en ordre médicalement, le certificat OTW sera immédiatement retiré.

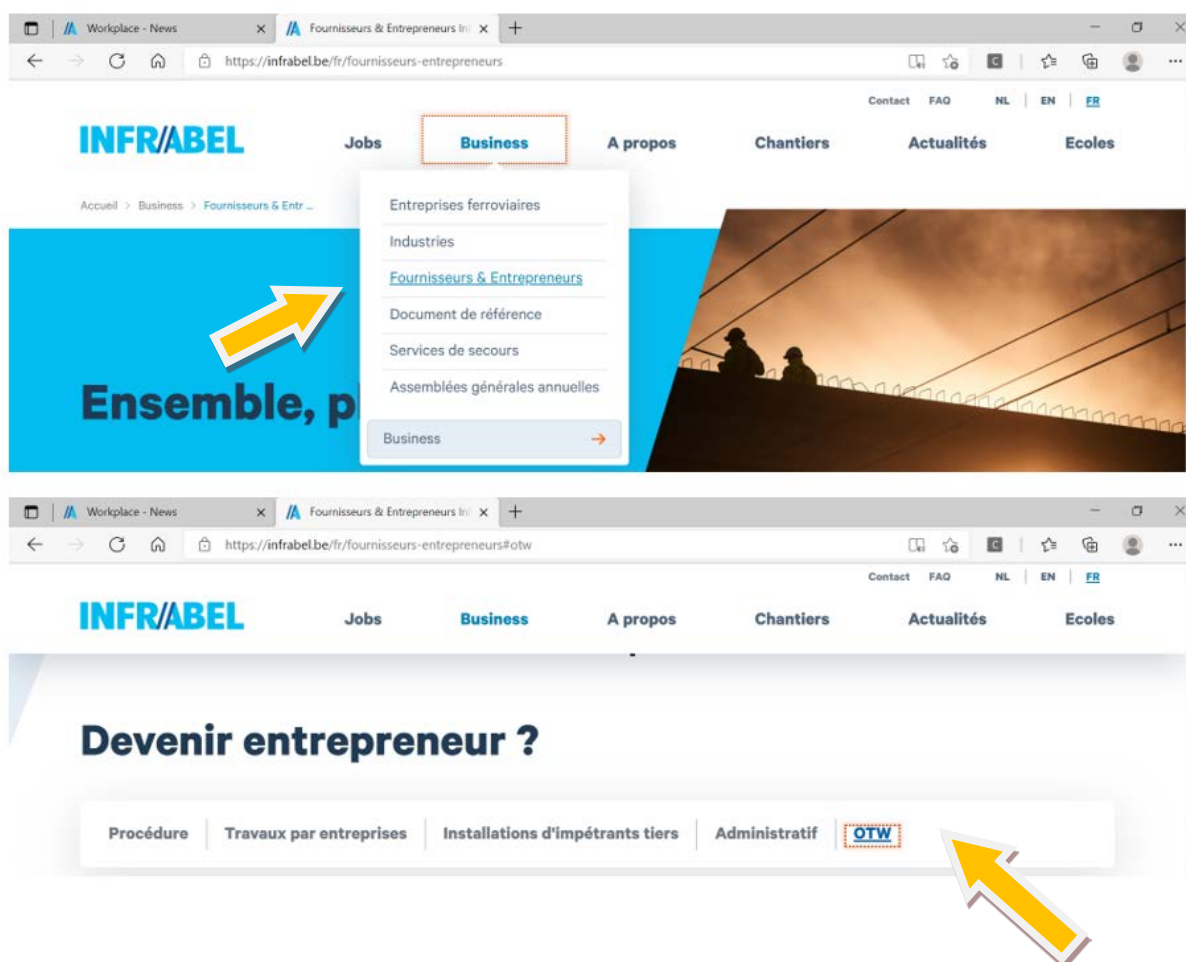
V.4 Organisme agréé pour les examens médicaux spécifiques à la compétence d'Opérateur TW

Infrabel agréée les centres habilités à effectuer les examens médicaux

La liste des centres agréés est consultable à l'adresse :

<https://infrabel.be/fr/fournisseurs-entrepreneurs#otw>

Partie du site Infrabel où se trouve la liste des centres agréés :





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Partie B Introduction d'un dossier PDF en vue de l'obtention d'un certificat OTW

I. Instructions de travail

I.1 Boîte fonctionnelle

En vue de garantir une traçabilité adéquate, les dossiers introduits auprès d'Infrabel en vue d'obtenir un certificat OTW doivent être matérialisés sous la forme d'un seul dossier au format PDF (voir ci-après).

Seuls les dossiers PDF seront traités par l'entité habilitée à délivrer les certificats OTW.

Les dossiers PDF (voir ci-après) doivent être transmis à la boîte fonctionnelle :

OTW@IINFRABEL.be

Spécification n°1

L'intitulé du mail respecte la structure suivante :

OTW_<Société demanderesse>_<Nom de l'Opérateur TW>_<Prénom de l'Opérateur TW>

Les champs <Société demanderesse>, <Nom de l'Opérateur TW> et <Prénom de l'Opérateur TW> ne comportent aucun caractère de séparation, tiret, accent.

Exemple :

OTW_PRO&Co_Plume_Gaston

Avec : <Société demanderesse> = PRO&Co
<Nom de l'Opérateur TW> = Plume
<Prénom de l'Opérateur TW> = Gaston

Spécification n°2

La spécification n°1 interdit d'envoyer un mail pour plusieurs opérateurs.

Le principe est donc un mail par Opérateur TW.

Ce principe garantit que chaque entrée enregistrée sur la boîte fonctionnelle génère un dossier individuel.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Exemple de mail avec la rubrique "sujet" complétée de façon adéquate

The screenshot shows an email composition interface with the following fields:

- To:** OTW@INFRABEL.be
- Cc:** (empty)
- Subject:** OTW_PRO&Co_Plume_Gaston
- Attached:** OTW PRO&Co Plume Gaston 20130521.pdf (60 KB)





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

I.2 Dossier PDF

I.2.1 Introduction

La nature et le nombre de pièces à transmettre dans le cadre d'une demande d'un certificat OTW est fonction de la demande à proprement parler. En d'autres mots, la constitution du dossier PDF tient compte du type de la demande sélectionnée par l'entité demanderesse sur le formulaire de demande.

Les types de demandes sont :

- 1^{er} type Demande d'un certificat OTW après une formation fondamentale, appelée communément la 1^{ère} certification en qualité d'Opérateur TW.
- 2^{ème} type Demande d'un certificat OTW au terme de la formation permanente (au terme du cycle des 3 années), appelée communément la recertification en qualité d'Opérateur TW.
- 3^{ème} type Demande d'un certificat OTW après une formation complémentaire (acquisitions de nouvelles connaissances professionnelles spécifiques à la compétence d'Opérateur TW).
- 4^{ème} type Duplicata en cas de perte par le titulaire de son certificat OTW.
- 5^{ème} type Renouvellement après une faute grave contre la sécurité de 3^{ème} degré (précédemment appelée "faute grave")

Pour les demandes qui ne cadrent pas dans la liste ci-dessus, l'entité demanderesse contacte l'entité habilitée à délivrer les certificats OTW pour fixer les obligations réciproques. Pour ce faire, l'entité demanderesse peut utiliser la boîte fonctionnelle dédiée aux dossiers PDF.

Points d'attention Lignes du temps à respecter entre les différents documents mouvementés dans le cadre des différents types de demande

Les différents documents mouvementés et pour lesquels une ligne du temps doit être respectée sont :

- l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW ;
- l'attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW ;
- l'attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW.

Chaque document est daté et pourvu des signatures nécessaires.

1. Certification initiale ou renouvellement après une faute contre la sécurité du 3^{ème} degré (précédemment appelée "faute grave")

Dans le cas d'une formation fondamentale, il faut tenir compte des éléments suivants lors de l'introduction du dossier :

1° La date de l'évaluation mentionnée sur l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW ne peut **pas remonter à plus de 6 mois** par rapport à l'introduction du dossier dans la boîte fonctionnelle.

2° Les dates de visite mentionnées sur les attestations médicales et psychologiques **ne peuvent pas remonter à plus d'un an** avant l'introduction du dossier dans la boîte fonctionnelle.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

2. Recertification

Dans le cas d'une recertification, il faut tenir compte des éléments suivants lors de l'introduction du dossier :

1° La date de l'évaluation mentionnée sur l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW ne peut **pas remonter à plus de 6 mois** par rapport à la date de l'introduction du dossier dans la boîte fonctionnelle.

2° La date de visite mentionnée sur l'attestation médicale **ne peut pas remonter à plus d'un an** par rapport à la date de l'introduction du dossier dans la boîte fonctionnelle.

3° La ligne du temps doit être fixée en prenant pour référence la date d'expiration qui figure sur le certificat OTW à renouveler.

Soit la date d'expiration : JJ/MM/AAAA.

Afin de garantir la continuité de l'exercice de la compétence Opérateur TW et d'éviter des demandes de renouvellement prématurées, la règle est d'introduire le dossier PDF :

- au plus tôt : JJ/MM – 3 mois/AAAA ;
- au plus tard : JJ/MM – 1 mois/AAAA.

Exemple

Date d'expiration : 15/05/2025

Intervalle pour introduire le dossier PDF :

- au plus tôt : 15/02/2025
- au plus tard : 15/04/2025

3. Certification après une formation complémentaire

Dans le cas d'une formation complémentaire, il faut tenir compte des éléments suivants lors de l'introduction du dossier :

1° La date de l'évaluation mentionnée sur l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW ne doit **pas remonter à plus de 6 mois** par rapport à l'introduction du dossier dans notre boîte fonctionnelle.

2° La date de visite mentionnée sur l'attestation médicale **peut remonter à plus d'un an** par rapport à la date de l'introduction du dossier dans la boîte fonctionnelle **à condition qu'il s'agit de l'attestation médicale la plus récente.**

Spécification n°3





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

La partie demanderesse prend les mesures nécessaires pour que les dossiers PDF introduits tiennent compte, selon le type de la demande, des lignes du temps appropriées.

I.2.2 Constitution du dossier PDF

1^{er} type Demande d'un certificat OTW après une formation fondamentale, 1^{ère} certification en qualité d'Opérateur OTW

La constitution du dossier PDF consiste à copier en format PDF :

1. Le formulaire de demande d'un certificat OTW dûment complété.
 2. L'attestation de connaissances professionnelles spécifiques (ACPS) d'Opérateur TW.
 3. L'attestation psychologique spécifique à la compétence d'Opérateur TW.
 4. L'attestation médicale spécifique à la compétence d'Opérateur TW.
 5. La copie d'une pièce d'identité valide comme preuve de l'âge et de l'identité de l'opérateur TW.
- Cette information est facultative lors de la demande mais doit être soumise à la **délivrance du certificat**
 - Si une copie d'un document d'identification valide (permis de conduire ou carte d'identité) est envoyée, elle ne sera pas conservée conformément au Règlement général sur la protection des données (**RGPD** - Règlement général sur la protection des données) de l'Union européenne en ce qui concerne le traitement des données personnelles. L'Opérateur TW peut également masquer les données non pertinentes (telles que lieu de naissance, sexe, nationalité, numéro de carte, numéro de registre national) de sa pièce d'identité.
 - Les données d'identification de l'Opérateur TW sont soigneusement vérifiées et sont indiquées sur le certificat. Elles doivent donc correspondre parfaitement aux informations figurant sur la pièce d'identité du demandeur. De plus, le document d'identification présenté doit être en cours de validité (non expiré)

Spécification n°4





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Le dossier PDF ainsi constitué est enregistré selon le format et la structure :

OTW_<Société demanderesse>_<Nom de l'Opérateur TW>_<Prénom de l'Opérateur TW>_<Date d'envoi du mail>.pdf

Exemple :

OTW_PRO&Co_Plume_Gaston_20130521.pdf

Avec : <Société demanderesse> = PRO&Co
<Nom de l'Opérateur TW> = Plume
<Prénom de l'Opérateur TW> = Gaston
<Date d'envoi du mail> = 20130521 (soit la date 21.05.2013 en format AAAAMMJJ)

Spécification n°5

Le dossier PDF contient impérativement les 5 documents repris ci-dessus.

Tout dossier PDF incomplet est systématiquement retourné à l'expéditeur.

Lorsqu'un dossier PDF est retourné à l'expéditeur, le dossier est clôturé. Ce qui signifie que l'entité demanderesse doit introduire un nouveau dossier PDF avec tous les documents, même ceux qui figuraient dans le premier dossier PDF.

Exemple 1^{er} type - Demande d'un certificat OTW après une formation fondamentale, 1^{ère} certification en qualité d'Opérateur OTW



INFRABEL Light On Track		FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT OPERATEUR TRAVAUX WERKEN (OTW)		INFRA-FOR-64-13011 VA V3.00			
PERSONNEL AUTRE QUE LE PERSONNEL DU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE ET AUTRE QUE LE PERSONNEL D'UN AUXILIAIRE DU GI							
1 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR TW QUI DEMANDE LE CERTIFICAT ⁽¹⁾							
NOM (en majuscule)		Prénom					
Date de naissance		N° de certificat ⁽²⁾					
Rôle linguistique ⁽³⁾							
Adresse	Rue	N°					
	Commune	Code postal					
2 IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR DE L'OPERATEUR TW							
Dénomination							
N° de l'entreprise			N° de TVA				
Adresse	Rue	N°					
	Commune	Code postal					
3 PERSONNE MANDATEE POUR INTRODUIRE LA DEMANDE DE CERTIFICAT / PERSONNE DE CONTACT							
NOM et prénom		Signature					
Fonction		Téléphone					
Mail							
4 TYPE DE DEMANDE							
Certification après formation fondamentale		<input checked="" type="checkbox"/>	Catégorie de conduite	<input type="checkbox"/> Type RR (engin Rail-Route)			
Certification dans le cadre du contrôle triennal		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Type TT (Train de Travaux)			
Certification après formation complémentaire		<input type="checkbox"/>	Langue(s) supplémentaire(s)	<input type="checkbox"/> FR			
Duplicata		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> NL			
Renouvellement après une faute contre la sécurité		<input type="checkbox"/>					
5 DOCUMENTS A FOURNIR (en plus du présent formulaire) ⁽⁴⁾			Nouvelle demande	Prolongation trisannuelle	Mise à jour d'un certificat existant	Duplicata	Restitution après une faute
Copie de l'attestation de connaissances professionnelles spécifiques			X	X	X		X
Copie de l'attestation d'aptitude psychologique			X				X
Copie de l'attestation d'aptitude médicale			X	X	X		X
Fiches de présence aux journées de formation permanente				X			
Copie d'une pièce d'identité valide comme preuve de l'âge et de l'identité de l'opérateur TW			X	X	X	X	X
Copie du certificat d'Opérateur TW à renouveler/remplacer				X	X		
Déclaration de perte ou de vol						X	

I.2.2 Constitution du dossier PDF



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

2^{ème} type Demande d'un certificat OTW au terme de la formation permanente (au terme du cycle des 3 années), appelée communément la recertification en qualité d'Opérateur TW

La constitution du dossier PDF consiste à copier en format PDF :

1. Le formulaire de demande d'un certificat OTW dûment complété.
2. L'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW.
3. L'attestation médicale spécifique à la compétence Opérateur TW.
4. Les preuves matérielles que le travailleur a suivi la formation permanente, à savoir les fiches de présence dûment complétées. Le format de ces fiches est libre. Néanmoins, chaque fiche comprend au moins :
 - la date de la journée de formation ;
 - le nom et le prénom du formateur ;
 - la signature du formateur ;
 - la signature de l'Opérateur TW ;
 - le programme de la journée de formation ;
 - les coordonnées du centre agréé par Infrabel.
5. Le certificat OTW à renouveler.
6. Copie d'une pièce d'identité valide comme preuve de l'âge et de l'identité de l'opérateur TW
 - Cette information est facultative lors de la demande mais doit être soumise à la **délivrance du certificat**
 - Si une copie d'un document d'identification valide (permis de conduire ou carte d'identité) est envoyée, elle ne sera pas conservée conformément au Règlement général sur la protection des données (**RGPD** - Règlement général sur la protection des données) de l'Union européenne en ce qui concerne le traitement des données personnelles. L'Opérateur TW peut également masquer les données non pertinentes (telles que lieu de naissance, sexe, nationalité, numéro de carte, numéro de registre national) de sa pièce d'identité.
 - Les données d'identification de l'Opérateur TW sont soigneusement vérifiées et sont indiquées sur le certificat. Elles doivent donc correspondre parfaitement aux informations figurant sur la pièce d'identité du demandeur. De plus, le document d'identification présenté doit être en cours de validité (non expiré)

Spécification n°4

Le dossier PDF ainsi constitué est enregistré selon le format et la structure :

OTW_<Société demanderesse>_<Nom de l'Opérateur TW>_<Prénom de l'Opérateur TW>_<Date d'envoi du mail>.pdf

Exemple





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

OTW_PRO&Co_Plume_Gaston_20130521.pdf

Avec : <Société demanderesse> = PRO&Co
 <Nom de l'Opérateur TW> = Plume
 <Prénom de l'Opérateur TW> = Gaston
 <Date d'envoi du mail> = 20130521 (soit la date 21.05.2013 en format AAAAMMJJ)

Spécification n°5

Le dossier PDF contient impérativement les 6 documents repris ci-dessus.
 Tout dossier PDF incomplet est systématiquement retourné à l'expéditeur.



Lorsqu'un dossier PDF est retourné à l'expéditeur, le dossier est clôturé. Ce qui signifie que l'entité demanderesse doit introduire un nouveau dossier PDF avec tous les documents, même ceux qui figuraient dans le premier dossier PDF.

Exemple 2^{ème} type - Demande d'un certificat OTW au terme de la formation permanente (au terme du cycle des 3 années), appelée communément la recertification en qualité d'Opérateur TW

4 TYPE DE DEMANDE			
Certification après formation fondamentale	<input type="checkbox"/>	Catégorie de conduite	<input checked="" type="checkbox"/> Type RR (engin Rail-Route)
Certification dans le cadre du contrôle triennal	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Type TT (Train de Travaux)
Certification après formation complémentaire	<input type="checkbox"/>	Langue(s) élémentaire(s)	<input type="checkbox"/> FR
Duplicata	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> NL
Renouvellement après une faute contre la sécurité	<input type="checkbox"/>		



Exemple fiche de présence :

	SNCB Technics Organisme de formation de la SNCB B-TC. 62- Section 13/3 Avenue de la porte de Hal, 40 B-1060 Bruxelles	 CENTRE DE FORMATION pour conducteurs de train
---	--	---

ATTESTATION (1) POUR LE SUIVI D'UNE FORMATION PERMANENTE

Le formateur **BEAUPAIN MARC** (2) de la CTC Bruxelles, déclare que
PLUME GASTON (2), détenteur d'un «Certificat OTW» numéro 1234 et au service de
l'entreprise INFRABEL, a suivi une formation permanente relative à la réglementation
du module A le **19/11/2013** dans un centre de formation de la SNCB.

Le module A (programme 2013) porte sur les matières suivantes :

- Unité 1 : Fonction de sécurité propre à Infrabel « Opérateur TW Engin RR / TT » ;
- Unité 4 : Sécurité et sécurité d'exploitation ;
- Retour d'expérience ;
- Analyse des incidents survenus l'année précédente.

Pour l'organisme de formation,
Rédigé à : **Bruxelles** le : **19/11/2013**
Le formateur

(Signature) *Beaupain*

(1) Attestation rédigée en 2 exemplaires :
- 1 exemplaire pour le conducteur ;
- 1 exemplaire pour l'employeur.

(2) Nom et prénom.

Nom et prénom du formateur

Date de la journée de formation

Programme de la journée de formation

Signature du formateur



Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

1.2.2 Constitution du dossier PDF

3^{ème} type **Demande d'un certificat OTW après une formation complémentaire (acquisitions de nouvelles connaissances professionnelles spécifiques en qualité d'Opérateur TW)**

La constitution du dossier PDF consiste à copier en format PDF :

1. Le formulaire de demande d'un certificat OTW dûment complété.
2. L'attestation de connaissances professionnelles spécifiques d'Opérateur TW.
3. L'attestation médicale, la plus récente et en cours de validité, spécifique à la compétence d'Opérateur TW
4. Le certificat OTW à remplacer pour tenir compte de la formation complémentaire.
5. Copie d'une pièce d'identité valide comme preuve de l'âge et de l'identité de l'opérateur TW
 - Cette information est facultative lors de la demande mais doit être soumise à la **délivrance du certificat**
 - Si une copie d'un document d'identification valide (permis de conduire ou carte d'identité) est envoyée, elle ne sera pas conservée conformément au Règlement général sur la protection des données (**RGPD** - Règlement général sur la protection des données) de l'Union européenne en ce qui concerne le traitement des données personnelles. L'Opérateur TW peut également masquer les données non pertinentes (telles que lieu de naissance, sexe, nationalité, numéro de carte, numéro de registre national) de sa pièce d'identité.
 - Les données d'identification de l'Opérateur TW sont soigneusement vérifiées et sont indiquées sur le certificat. Elles doivent donc correspondre parfaitement aux informations figurant sur la pièce d'identité du demandeur. De plus, le document d'identification présenté doit être en cours de validité (non expiré)

Spécification n°4

Le dossier PDF ainsi constitué est enregistré selon le format et la structure :

OTW_<Société demanderesse>_<Nom de l'Opérateur TW>_<Prénom de l'Opérateur TW>_<Date d'envoi du mail>.pdf

Exemple

OTW_PRO&Co_Plume_21.05.2013.pdf

Avec : <Société demanderesse> = PRO&Co
<Nom de l'Opérateur TW> = Plume
<Prénom de l'Opérateur TW> = Gaston
<Date d'envoi du mail> = 20130521 (soit la date 21.05.2013 en format AAAAMMJJ)

Spécification n°5

Le dossier PDF contient impérativement les 5 documents repris ci-dessus.

Tout dossier PDF incomplet est systématiquement retourné à l'expéditeur.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Lorsqu'un dossier PDF est retourné à l'expéditeur, le dossier est clôturé. Ce qui signifie que l'entité demanderesse doit introduire un nouveau dossier PDF avec tous les documents, même ceux qui figuraient dans le premier dossier PDF.

Exemple 3^{ème} type - Demande d'un certificat OTW après une formation complémentaire (acquisitions de nouvelles connaissances professionnelles spécifiques en qualité f'Opérateur TW)

4 TYPE DE DEMANDE			
Certification après formation fondamentale	<input type="checkbox"/>	Catégorie de conduite	<input checked="" type="checkbox"/> Type RR (engin Rail-Route)
Certification dans le cadre du contrôle triennal	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Type TT (Train de Travaux)
Certification après formation complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Langue(s) supplémentaire(s)	<input type="checkbox"/> FR
Duplicata	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> NL
Renouvellement après une faute contre la sécurité	<input type="checkbox"/>		





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

I.2.2 Constitution du dossier PDF

4^{ème} type Duplicata en cas de perte ou de vol par le titulaire du certificat OTW

La constitution du dossier PDF consiste à copier en format PDF :

1. Le formulaire de demande d'un certificat OTW dûment complété.
2. La déclaration sur l'honneur en cas de perte du certificat OTW ou la copie du PV en cas de déclaration de vol. Les informations suivantes doivent apparaître dans la déclaration sur l'honneur :
 - Nom + prénom
 - Date de naissance
 - Adresse
 - Signature et date de la signature
3. Copie d'une pièce d'identité valide comme preuve de l'âge et de l'identité de l'opérateur TW
 - Cette information est facultative lors de la demande mais doit être soumise à la **délivrance du certificat**
 - Si une copie d'un document d'identification valide (permis de conduire ou carte d'identité) est envoyée, elle ne sera pas conservée conformément au Règlement général sur la protection des données (**RGPD** - Règlement général sur la protection des données) de l'Union européenne en ce qui concerne le traitement des données personnelles. L'Opérateur TW peut également masquer les données non pertinentes (telles que lieu de naissance, sexe, nationalité, numéro de carte, numéro de registre national) de sa pièce d'identité.
 - Les données d'identification de l'Opérateur TW sont soigneusement vérifiées et sont indiquées sur le certificat. Elles doivent donc correspondre parfaitement aux informations figurant sur la pièce d'identité du demandeur. De plus, le document d'identification présenté doit être en cours de validité (non expiré)

Spécification n°4

Le dossier PDF ainsi constitué est enregistré selon le format et la structure :

OTW_<Société demanderesse>_<Nom de l'Opérateur TW>_<Prénom de l'Opérateur TW>_<Date d'envoi du mail>.pdf

Exemple

OTW_PRO&Co_Plume_21.05.2013

Avec : <Société demanderesse> = PRO&Co
<Nom de l'Opérateur TW> = Plume
<Prénom de l'Opérateur TW> = Gaston
<Date d'envoi du mail> = 20130521 (soit la date 21.05.2013 en format AAAAMMJJ)

Spécification n°5

Le dossier PDF contient impérativement les 3 documents repris ci-dessus.

Tout dossier PDF incomplet est systématiquement retourné à l'expéditeur.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Lorsqu'un dossier PDF est retourné à l'expéditeur, le dossier est clôturé. Ce qui signifie que l'entité demanderesse doit introduire un nouveau dossier PDF avec tous les documents, même ceux qui figuraient dans le premier dossier PDF.

Exemple 4^{ème} type - Duplicata en cas de perte ou de vol par le titulaire du certificat OTW

4 TYPE DE DEMANDE			
Certification après formation fondamentale	<input type="checkbox"/>	Catégorie de conduite	<input type="checkbox"/> Type RR (engin Rail-Route)
Certification dans le cadre du contrôle triennal	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Type TT (Train de Travaux)
Certification après formation complémentaire	<input type="checkbox"/>	Langue(s) supplémentaire(s)	
Duplicata	<input checked="" type="checkbox"/>	Type RR (engin Rail-Route)	<input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> FR
Renouvellement après une faute contre la sécurité	<input type="checkbox"/>	TT (Train de Travaux)	<input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> FR





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

I.2.2 Constitution du dossier PDF

5^{ème} type **Renouvellement après une faute contre la sécurité**

Les instructions dans le cas d'une faute contre la sécurité sont dépendantes du degré de la faute. Il y a 3 degrés possibles à distinguer dans le cas d'une faute contre la sécurité.

L'attribution d'un grade est faite après une enquête concluante par l'enquêteur Infrabel en concertation avec un représentant de l'employé (ligne hiérarchique du membre du personnel). La décision finale sur le classement de la faute relève de la seule responsabilité de l'enquêteur d'Infrabel.

Un rapport reprenant l'analyse de l'événement et les mesures prises doit être envoyé par l'employeur dans un délai de 14 jours au bureau qui délivre le certificat OTW via la boîte fonctionnelle : otw@infrabel.be

A. Une faute contre la sécurité de 1^{er} degré

La compétence OTW peut dans ce cas être directement réattribuée à la personne concernée si les conditions énoncées dans le RGE 310 (point 7.5.4) sont remplies. Elle récupère donc son certificat OTW.

- Une nouvelle attestation de connaissance ne doit pas être délivrée et il n'y a pas de nouvel examen de recertification à passer.
- De nouvelles attestations médicales et psychologiques ne sont pas demandées. Les attestations actuelles restent valables.

Dans tous les cas, la ligne hiérarchie du membre du personnel détermine les mesures correctives éventuelles à prendre pour prévenir toute récidive.

B. Une faute contre la sécurité de 2^{ème} degré

Pour les conditions spécifiques voir aussi le RGE 310 (point 7.5.5)

Infrabel délivre un nouveau certificat OTW lorsque les documents suivants pour l'OTW concerné sont transmis :

- Une attestation de connaissances professionnelles spécifiques et de sa connaissance linguistique ainsi que la connaissance supplémentaire de la langue (si nécessaire) en réussissant un examen organisé par le centre de formation dans le cadre d'une formation fondamentale après une suspension préventive.
- De nouvelles attestations médicales et psychologiques ne sont pas demandées. Les attestations actuelles restent valables.
- Une déclaration de l'employeur spécifiant que l'agent est apte à reprendre la compétence « OTW », ainsi qu'une déclaration de l'employeur décrivant les mesures qui ont été prises à son niveau afin d'éviter toute récidive, doivent être jointes au dossier.

C. Une faute contre la sécurité de 3^{ème} degré (avant appelée une faute grave)

Instructions identiques au premier type (voir ci-dessus "Demande d'un certificat OTW après une formation fondamentale, 1^{er} certificat comme Opérateur TW").

Pour les conditions spécifiques voir aussi le RGE 310 (point 7.5.6)





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

Infrabel délivre un nouveau certificat OTW lorsque les documents suivants pour l'OTW concerné sont transmis :

- Une attestation de connaissances professionnelles spécifiques et de sa connaissance linguistique ainsi que la connaissance supplémentaire de la langue (si nécessaire) en réussissant un examen organisé par le centre de formation dans le cadre d'une formation fondamentale après une suspension préventive ;
- Une nouvelle attestation médicale + psychologique spécifique pour la compétence OTW ;
- Une déclaration de l'employeur spécifiant que l'agent est apte à reprendre la compétence « OTW », ainsi qu'une déclaration de l'employeur décrivant les mesures qui ont été prises à son niveau afin d'éviter toute récurrence, doivent être jointes au dossier.

Exemple 5^{ème} type - Restitution après une faute contre la sécurité

4 TYPE DE DEMANDE			
Certification après formation fondamentale	<input type="checkbox"/>	Catégorie de conduite	<input checked="" type="checkbox"/> Type RR (engin Rail-Route)
Certification dans le cadre du contrôle triennal	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Type TT (Train de Travaux)
Certification après formation complémentaire	<input type="checkbox"/>	Langue(s) supplémentaire(s)	<input type="checkbox"/> FR
Duplicata	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> NL
Renouvellement après une faute contre la sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>		





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

I.3 Réception d'un certificat OTW

I.3.1 Généralités

Sous réserve que le dossier PDF introduit soit validé, l'entité habilitée à délivrer les certificats OTW envoie le certificat OTW par courrier recommandé à l'**adresse privée** de l'opérateur TW.

Le certificat OTW est nominatif et l'identité de l'Opérateur TW sera vérifiée lors de la délivrance du certificat. Il est donc important que l'adresse indiquée sur le formulaire de demande soit correcte.

Parallèlement à l'envoi du certificat OTW par lettre recommandée à l'adresse privée de l'Opérateur TW, un e-mail sera également adressé à l'entreprise de l'Opérateur TW contenant une copie de la correspondance adressée par voie postale à l'Opérateur TW à titre d'information.

A noter que le cadre réglementaire précise que dans l'exercice de sa compétence, l'Opérateur TW doit toujours être en possession :

- d'un certificat OTW en cours de validité ;
- d'une attestation complémentaire de connaissance de la zone de travail sur laquelle le titulaire est habilité à opérer ;
- d'une attestation complémentaire de connaissance de matériel indiquant les engins moteurs que le titulaire est habilité à desservir.

Les attestations complémentaires de connaissance de la zone de travail et de matériel ne sont pas l'objet de la présente instruction.

I.3.2 Procédure lorsque le certificat OTW ne peut pas être délivré

Si le certificat OTW n'a pas pu être délivré et donc qu'aucun contrôle d'identité n'a pu avoir lieu, un message d'absence sera laissé dans la boîte aux lettres.

Cela permet à l'Opérateur TW de retirer l'attestation OTW au Bureau de Poste ou au Point Poste indiqué sur l'avis d'absence pendant 15 jours calendaires.

Si l'Opérateur TW ne récupère pas le certificat OTW dans les 15 jours calendaires, le certificat OTW sera restitué à Infrabel, au bureau où le certificat a été initialement établi.

L'Opérateur TW a la possibilité de retirer lui-même le certificat OTW auprès d'Infrabel, sur présentation d'un justificatif d'identité valide après rendez-vous (par téléphone ou e-mail) à l'adresse indiquée dans la Partie A, chapitre II.5. L'Opérateur TW dispose à nouveau de 15 jours calendaires pour ce faire, à compter de la date de réception du certificat par l'organisme de certification.

Passé ces délais de 15 jours calendaires après réception par l'organisme de certification, le certificat Opérateur TW sera irrévocablement révoqué et détruit si le certificat OTW n'a pas été récupéré par l'Opérateur TW.





Real Time Operations	Compétence (supplémentaire) propre à Infrabel Opérateur Travaux Werken Guide pratique pour l'obtention d'un certificat OTW	Réf : INFRA-WIT-64-1301 VA Version : 3.0 Date : 30/01/2023
-----------------------------	--	--

I.3.3 Particularité – Remplacement d'un certificat OTW dans le cadre d'une recertification ou d'une formation complémentaire

A la réception du nouveau certificat OTW à la suite d'une recertification ou d'une formation complémentaire, l'Opérateur TW est chargé de détruire son ancien certificat.

II. Interruption dans l'exercice de la fonction Opérateur TW

Le cadre réglementaire précise que lorsque l'exercice de la compétence d'Opérateur TW a été interrompu pendant **plus de 6 mois**, il y a lieu pour l'employeur de procéder à une vérification des connaissances professionnelles du personnel concerné.

Dans ce contexte, l'introduction des dossiers PDF, outre les règles relatives aux lignes du temps (Partie B, chapitre I.2.2), tient compte de cette contrainte. En effet, une introduction tardive d'un dossier PDF (exemple : après la date d'expiration d'un certificat OTW) peut conduire au dépassement de la limite des 6 mois et pourrait justifier une nouvelle formation fondamentale ainsi que de nouvelles attestations médicales et psychologiques.

Si la date de validité du certificat OTW est dépassée de plus de 12 mois, une certification après une Formation Fondamentale Obligatoire est requise, ainsi qu'une nouvelle attestation médicale et psychologique.

III. Facturation de la délivrance d'un certificat OTW

La facturation d'un dossier s'effectue de la manière suivante :

- le traitement d'un dossier qui débouche sur l'envoi d'un Document de Contrôle Interne mentionnant des anomalies est facturé **30 euros¹** HTVA ;
- le traitement d'un dossier débouchant sur la délivrance d'un certificat OTW (ou duplicata) est facturé **70 euros¹** HTVA.

¹ Chaque année, au 1^{er} janvier, ces redevances sont ajustées à l'indice santé selon la formule suivante: le montant de base tel que fixé ci-dessus, multiplié par le nouvel indice et divisé par l'indice initial. Le nouvel indice est l'indice santé du mois de novembre de l'année précédant l'année dans laquelle les montants seront ajustés. L'indice initial est l'indice santé de novembre 2009. Le résultat obtenu est arrondi à l'euro supérieur si la partie décimale est supérieure ou égale à 50 cents. Il l'est à l'euro inférieur si cette partie est inférieure à cinquante cents.

